



Abeille Retraite Professionnelle

Société Anonyme au capital de 305 821 820 euros Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire régi par le code des assurances

Siège social : 70 avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes 833 105 067 RCS Nanterre

Pour nous écrire: Aviva Retraite Professionnelle - TSA 42608 - 92895 Nanterre Cedex 9

ASSURANCE VIE

Relevé de situation annuelle

VOS INFORMATIONS

N° d'adhésion: D130017152

N° de client : 9727459

VOTRE INTERLOCUTEUR

Cabinet CAPFINANCES 14

partenaires@capfinances.fr

CAPFINANCES 14 17 QUAI DE LA LONDE 14000 CAEN Tel: 0235888711

N° Orias: 14002420 www.orias.fr

S.A.R.L. au capital 10 000,00 € N° 799450630 RCS CAEN

Mr PATIN CLEMENT 25 R DU LT CEL T MALCOLM GRAY 14780 LION SUR MER

Objet : Relevé de situation annuelle de votre épargne au 1er janvier 2022

Le 25 mars 2022

Cher Monsieur,

Le 30 septembre 2021, Aviva France, acteur majeur de l'assurance en France, a rejoint AEMA groupe, contribuant ainsi à le positionner au 5ème rang des acteurs de l'assurance en France, avec 11 millions d'assurés, soit 1 français sur 6.

A cette occasion, Aviva France change de nom et devient Abeille Assurances.

Le changement d'actionnariat et de dénomination sociale de votre assureur est par nature sans incidence sur votre adhésion AVIVA RETRAITE PLURIELLE dont vous trouverez ci-après le relevé de situation annuelle 2021. Vous y trouverez un récapitulatif des mouvements que vous avez effectués en 2021, la valeur de votre épargne au 1er janvier 2022 ainsi que la performance des supports que vous avez choisis.

Au même titre que notre dénomination sociale, le nom de votre adhésion et des supports sur lesquels vous êtes investis peut être amené à évoluer au cours de l'année à venir.

La lettre d'information « L'écho de votre épargne » jointe à votre situation annuelle vous donne plus de détails sur ces changements pour Aviva France. Elle a été rédigée avant les développements que nous connaissons en Ukraine, ce qui explique que la partie « Perspectives pour 2022 » de l'analyse d'Aviva Investors France ne tienne pas compte des derniers événements intervenus. Vous pouvez consulter une information financière mise à jour régulièrement sur le site www.aviva.fr.

Votre interlocuteur habituel se tient à votre disposition pour répondre à vos questions et vous aider dans toutes vos démarches.

Nous vous prions de croire, Cher Monsieur, en l'assurance de notre considération distinguée.

La Direction des Services Clients

Simplifiez votre classement en optant pour la mise à disposition de ce document sur votre espace **Aviva & Moi**. **Cela réduira en plus son impact écologique lors de son édition et son envoi par courrier.**

Vous rejoindrez ainsi Aviva dans ses efforts pour réduire sa consommation de papier.

Activez sans attendre l'option « e-document » dans la rubrique « Mon compte » de votre Espace client.





Abeille Retraite Professionnelle

Société Anonyme au capital de 305 821 820 euros Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire régi par le code des assurances

Siège social : 70 avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes 833 105 067 RCS Nanterre

Pour nous écrire : Aviva Retraite Professionnelle - TSA 42608 - 92895 Nanterre Cedex 9

ADHERENT (S) : PATIN CLEMENT

N° CLIENT : 9727459

 N° ADHESION
 : D130017152

 DATE D'EFFET
 : 02/06/2020

RELEVE DE SITUATION ANNUELLE 2021 DE VOTRE ADHESION AVIVA RETRAITE PLURIELLE

Le détail de la situation de votre épargne présenté ici est établi sur la base des dernières valeurs liquidatives connues de l'exercice 2021. Cette situation ne tient pas compte des éventuelles opérations en cours de traitement au 1er janvier 2022 (arbitrage, versement libre...).

Situation de votre adhésion au 1er JANVIER 2022

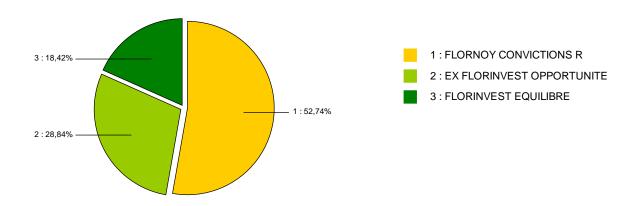
Mode de gestion	Orientation choisie	Support(s) choisi(s)	Epargne constituée (1)	Répartition en % de l'épargne constituée	Nombre de parts d'unités de compte	Valeur de la part de l'unité de compte
Epargne issue de versements volontaires déductibles (Versements volontaires ayant fait l'objet d'une déduction à l'entrée au ti de l'impôt sur le revenu)			tre 4 978,23 €	100,00 %		
Gestion Libre			4 978,23 €	100,00 %		
		FLORNOY CONVICTIONS R EX FLORINVEST OPPORTUNITE FLORINVEST EQUILIBRE	2 625,53 € 1 435,91 € 916,79 €	52,74 % 28,84 % 18,42 %	14,5677 12,7864 8,2460	180,23 € 112,30 € 111,18 €
TOTAL ÉPARGNE CONSTITUÉE			4 978,23 Eur	os		
VALEUR DE TRA	ANSFERT		4 928,44 Eur	os		

⁽¹⁾ Nette de frais de gestion

L'investissement sur des supports en unités de compte présente un risque de perte en capital. Il n'est pas garanti, mais est sujet à des fluctuations, à la hausse ou à la baisse, dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

<u>Transfert de votre épargne retraite</u>: Votre épargne retraite est transférable dans les conditions fixées par la réglementation. Compte tenu que votre contrat actuel peut prévoir d'appliquer des frais de transfert, la "Valeur de transfert" qui vous est indiquée ci-avant correspond à la valeur de l'épargne, déduction faite des éventuels frais de transfert. Ce transfert ne générerait aucun prélèvement fiscal et social. Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à interroger votre conseiller.

Répartition de votre épargne constituée par support :



Frais de gestion

Supports en unités de compte :

Les frais de gestion annuels sont prélevés par diminution du nombre de parts et s'élèvent à 1,00 % du montant de l'épargne constituée sur les supports en unités de compte gérés en gestion libre.

Informations complémentaires sur votre adhésion au 1er janvier 2022

Le capital décès de votre adhésion est de 4 978,23 €

Vous pourrez transformer votre épargne retraite en rente viagère si vous avez :

- soit liquidé votre retraite dans un régime obligatoire d'assurance vieillesse
- soit atteint l'âge légal de depart à la retraite

Si au moment du dénouement en rente de votre adhésion, votre épargne constituée était identique à celle du 1er janvier 2022 , à titre d'exemple et en optant pour une rente non réversible, la rente annuelle aurait été de :

- 134,91 €/ an si vous l'aviez déclenchée à 62 ans pour une durée moyenne évaluée à 128 trimestres, et
- 155,32 €/ an si vous l'aviez déclenchée à 67 ans pour une durée moyenne évaluée à 109 trimestres.

La rente serait versée trimestriellement à terme échu.

Votre contrat AVIVA RETRAITE PLURIELLE vous donne accès à d'autres options de rente (réversible, avec annuités garanties...), le choix étant à effectuer au moment du dénouement.

Ces montants de rente annuelle s'entendent hors prélèvements fiscaux et sociaux et sont calculés selon les bases techniques suivantes : la table de génération TGF05 et un taux d'intérêt technique de 0,00 %.

Les estimations ci-dessus sont fournies à titre indicatif, n'ont pas de caractère contractuel, et ne sauraient engager l'organisme d'assurance, car elles sont réalisées sur la base de paramètres qui peuvent varier ou être modifiés en cours de contrat. Ces estimations retiennent des hypothèses d'âge de liquidation de la rente qui peuvent être différentes de l'âge exact d'ouverture de vos droits à la retraite ainsi que celui à compter duquel vous pouvez liquider votre retraite obligatoire à taux plein. Elles ne tiennent pas compte du taux d'inflation annuel, de l'évolution future des salaires, ni du rendement des investissements. Enfin, les durées moyennes de versement de rente sont déterminées selon les tables de mortalité en vigueur au 1er janvier 2022, susceptibles d'évoluer avant la liquidation de vos droits à retraite. Elles sont d'ordre statistique et ne constituent pas une évaluation de votre espérance de vie réelle.

Si vous êtes dans la situation de pouvoir transformer votre épargne en rente, n'hésitez pas à prendre contact avec votre conseiller habituel.

Les opérations en cours d'enregistrement au 1er janvier 2022 n'apparaîtront pas ci-dessous :

Type d'opération	Opérations	Montant (1)	Frais	Date d'effet
Versements volontaires déductibles				
	Versements programmés	1 200,00 €	60,00€	-

⁽¹⁾ Les montants sont exprimés bruts de frais.

Vos opérations depuis votre adhésion

Les opérations en cours d'enregistrement au 1er janvier 2022 n'apparaîtront pas ci-dessous :

Type d'opération	Opérations	Montant (1)
Versements volontaires déductibles		
	Versements et/ou transferts	4 320,00 €

⁽¹⁾ Les montants sont exprimés bruts de frais.

PERFORMANCES DES SUPPORTS EN UNITÉS DE COMPTE EN 2021

Performances et frais des supports en unités de compte en 2021

Code ISIN	Support en unité de compte	Société de gestion	Performance brute de l'actif (1) 2021 (A)	Frais de gestion de l'actif (2)(B)	Performance nette de l'actif (3) 2021 (C)	Frais de gestion du contrat (4)(D)	Performance finale pour le titulaire du contrat (5)(E)	Taux de rétrocessions de commissions (6)(Brut)	Performance nette de l'actif (3) sur 3 ans	Performance nette de l'actif (3) sur 5 ans
Gestion Libre										
FR0012902310	FLORINVEST OPPORTUNITE	FINANCIERE DE L OXER	18,50%	2,75%	15,25%	1,00%	14,09%	1,09%	23,66%	ND
FR0012902302	FLORINVEST EQUILIBRE	FINANCIERE DE L OXER	13,70%	2,68%	10,66%	1,00%	9,55%	0,89%	17,27%	ND
FR0010361667	FLORNOY CONVICTIONS R	FINANCIERE DE L OXER	30,81%	3,24%	26,58%	1,00%	25,31%	1,19%	46,87%	63,19%

ND : Non Disponible

Si vous souhaitez effectuer de nouveaux versements ou procéder à des arbitrages, n'hésitez pas à prendre contact avec votre conseiller qui vous présentera la liste des supports accessibles à votre adhésion, certains supports ci-dessus pouvant ne plus l'être.

Principales modifications intervenues sur les unites de compte en 2021

Libellé	Code ISIN	Modifications principales
FLORNOY CONVICTIONS R	FR0010361667	A changé de nom en date du 05/07/2021

Valeur des indicateurs de référence des unités de compte en 2021

Libellé	Code ISIN	Indice ou Indicateur	Performance 2021 de l'indice / indicateur de référence (1)
FLORINVEST OPPORTUNITE	FR0012902310	STOXX EUROPE 50 RETURN EUR (75%) REFERENCE EONIA CAPITALISE (25%)	18,98%
FLORINVEST EQUILIBRE	FR0012902302	STOXX EUROPE 50 RETURN EUR (50%) REFERENCE EONIA CAPITALISE (50%)	12,21%

⁽¹⁾ La performance brute de l'actif sous-jacent au support en unités de compte est une estimation de la performance qu'aurait réalisée le support d'investissement en l'absence des frais de gestion courants du dernier exercice clôt de l'actif sous-jacent A = (1+C)/(1-B)-1.

(2) Il s'agit des frais de gestion prélevés sur l'actif sous-jacent au support en unités de compte au titre des frais courants du dernier exercice clôt de l'actif sous-jacent. Les frais courants ne comprennent

ni frais de transaction du portefeuille, ni frais d'entrée ou de sortie, ni d'éventuelles commissions de surperformance.

⁽³⁾ Ces performances sont calculées dividendes réinvestis. Sources : SIX Financial Information France ou, si non disponible, la société de gestion ou le gestionnaire du contrat.

⁽⁴⁾ Cette colonne indique le taux annuel de frais prélevés sur les supports en unités de compte au titre des frais de gestion du contrat.
(5) La performance finale pour le titulaire du contrat correspond à la performance nette des frais de gestion de l'actif et des frais de gestion du contrat E = (1+C)x(1-D)-1.

⁽⁶⁾ Une part des frais prélevés sur l'actif sous-jacent au support en unités de compte est rétrocédée au gestionnaire du contrat. Cette colonne vous informe sur le taux de rétrocession versé par la société de gestion de l'actif sous-jacent au support en unités de compte.

Valeur des indicateurs de référence des unités de compte en 2021

Libellé	Code ISIN	Indice ou Indicateur	Performance 2021 de l'indice / indicateur de référence (1)		
FLORNOY CONVICTIONS R	FR0010361667	STOXX 600 RETURN EUR	24,91%		
(1) Sources : SIX Financial Information France ou la société de gestion					

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les Documents d'Informations Clés pour l'investisseur ou les documents présentant les caractéristiques principales de l'ensemble des supports en unités de compte éligibles au contrat peuvent vous être envoyés sur simple demande à l'adresse du siège d'Aviva (ou être consultés sur le site www.aviva.fr) ou, pour les OPC français, consultés sur le site internet de l'Autorité des Marchés Financiers www.awf-france.org.

VEILLEZ A CE QUE VOTRE ADHESION SOIT TOUJOURS ADAPTEE A VOS OBJECTIFS

Votre durée d'investissement, vos objectifs, ou votre situation ont-ils changé?

Nous vous invitons à veiller à ce que les choix opérés pour votre adhésion soient toujours adaptés à vos attentes, exigences et besoins. Un changement de situation personnelle, professionnelle et/ou patrimoniale peut justifier ainsi que vous preniez le temps d'échanger avec votre interlocuteur habituel. De même, n'hésitez pas à prendre conseil avant toute opération que vous souhaiteriez effectuer sur votre contrat.

Votre clause bénéficiaire est-elle toujours adaptée à votre situation ?

La clause bénéficiaire est un élément clef de votre adhésion. C'est en effet elle qui va déterminer à qui et dans quelle proportion sera transmis le capital décès de votre contrat. Sa rédaction doit donc en tout point être conforme à votre volonté et à votre situation personnelle. S'il était nécessaire de la modifier, votre conseiller habituel est à votre disposition pour vous aider.

AUTRES INFORMATIONS UTILES

Informations relatives à la déshérence

Conformément à l'article L.132-27-2 du Code des Assurances, les sommes dues au titre des contrats d'assurance sur la vie, des bons ou contrats de capitalisation et des contrats d'épargne retraite qui n'ont pas fait l'objet d'une demande de versement des prestations ou du capital seront déposées à la Caisse des dépôts et consignations à l'issue d'un délai de dix ans à compter de la date de prise de connaissance par l'organisme d'assurance du décès de l'assuré ou de l'échéance du contrat.

Les sommes ainsi déposées qui n'ont pas été réclamées par le souscripteur ou leurs bénéficiaires seront acquises à l'Etat à l'issue d'un délai de vingt ans à compter de la date de leur dépôt à la Caisse des dépôts et consignations.

Information CNIL

Vos informations personnelles font l'objet de traitements destinés à permettre à l'organisme d'assurance de procéder à la gestion et l'exécution des contrats d'assurance et à la gestion de nos relations commerciales. Elles peuvent également être traitées à des fins de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la fraude à l'assurance, cette dernière pouvant notamment conduire à l'inscription sur une liste de personnes présentant un risque de fraude. A ce titre, les informations sont conservées pendant la durée de vie de votre contrat et des prescriptions règlementaires. Elles sont à l'usage de l'organisme d'assurance, et si nécessaire, de ses distributeurs, réassureurs, organismes professionnels, partenaires, prestataires éventuellement situés en dehors de l'Union Européenne et des autorités administratives et judiciaires pour satisfaire aux obligations légales et règlementaires en vigueur. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition pour motifs légitimes aux données qui vous concernent en écrivant à Aviva Retraite Professionnelle - Service Réclamations - TSA 42608 - 92895 Nanterre Cedex 9. Sur simple demande, vous pouvez obtenir plus d'informations sur le transfert de données à l'étranger. Sauf avis contraire de votre part, ces informations pourront être transmises aux entités du groupe Aviva France, à leurs distributeurs et à leurs partenaires en vue de vous faire profiter d'autres produits et services.

L'information complète concernant le traitement de vos données personnelles est consultable sur le site internet d'Aviva (rubrique « mentions légales ») et est actualisée en fonction des évolutions de la réglementation.

MIEUX COMPRENDRE VOTRE RELEVÉ DE SITUATION ANNUELLE

Pour faciliter la lecture de votre relevé de situation, vous trouverez ci-après la définition des principaux termes employés.

Document d'Informations Clés pour l'Investisseur ou Document présentant les caractéristiques principales

Ce document fournit des informations essentielles concernant le fonds sur lequel est adossé chaque support en unités de compte. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés.

Taux d'intérêt technique garanti

Pour chaque support en euros, ce taux correspond au taux de rémunération minimum garanti applicable à l'épargne investie sur ce support.

Taux de rendement servi sur un support en euros

Pour chaque support en euros, c'est le taux de rendement définitif servi au titre de l'année concernée.

Nombre de parts d'unités de compte

L'épargne investie sur chaque support en unités de compte (SICAV, FCP, ...) est exprimée en « parts d'unités de compte ».

Valeur de la part de l'unité de compte

Elle correspond à la valeur de référence de la part de l'unité de compte à la date de valeur considérée (définie selon les mouvements dans vos dispositions contractuelles). Cette valeur est exprimée en euros.